Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 10

Vorwort: Éditorial
Autor: Marchand, Eric

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

« Label :
Signe garantissant la qualité de quelque chose»
Larousse

Chers collègues apiculteurs,

Le mois passé, il a beaucoup été question du miel, et de sa commercialisation.

Depuis 1991, les éditorialistes (Crausaz, Fauchère, Breganti) n'ont cessé d'inviter les apiculteurs à se fédérer et à créer un vrai label de qualité :

« Parfois, certains me font rêver à ce que devrait être l'apiculture en Suisse :

Dans un pays comparable au nôtre, sauf qu'il est plus humide vu qu'il se trouve au bord de la mer du Nord, un groupement d'environ 1000 apiculteurs a créé un label « miel de qualité » avec les exigences suivantes :

1. Examen organoleptique visuel, olfactif et gustatif, ainsi que tactile (cristallisation).
2. Examen physico-chimique, conductivité, humidité 18 % (sur dérogation 18,5 %), acidité totale 40 méq/kg max., acidité des lactones, pR, HMF de 5 mg/kg max. au moment de l'analyse (15 mg/kg lors d'un contrôle ultérieur), sucre : spectre complet (mono, di et trisaccharides, indice diastique, indice saccharase, matières insolubles, teneur en cendre et teneur en pesticides inférieure à 1 ppm). »

Emile Crausaz – juin 1991

Mais dans les faits, rien n'a vraiment changé et, à ma connaissance, un tel label mélangeant avec bonheur les deux examens précités n'existe pas. On pourrait encore ajouter aujourd'hui le contrôle des antibiotiques.

Pour ma part, je livre ma très modeste récolte en l'accompagnant des résultats d'analyses neutres, qui ne me coûtent guère plus que quelques kilos de miel. Ces derniers temps, j'ai pu voir que d'autres apiculteurs isolés agissaient de même.

Au moment de partir en vacances, je me joins à mes prédécesseurs pour inviter chacun(e) à y réfléchir et, pourquoi pas, à proposer à nos organes dirigeants une démarche allant dans ce sens.

La rédaction du journal durant cette période est assumée par William Schneeberger ; la correspondance pour la prochaine édition peut à nouveau m'être adressée.

Si, comme moi, vous pouvez profiter des vacances, je vous souhaite de longs moments de rêve loin de vos abeilles.

Eric Marchand